



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États membres

Question au Gouvernement n° 2725

Texte de la question

PLAN D'ASSISTANCE À L'IRLANDE

M. le président. La parole est à M. Marc Joulaud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Marc Joulaud. Madame la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, au lendemain de la validation d'un plan d'aide de près de 85 milliards d'euros à Dublin par les ministres des finances des 27, les réactions politiques se sont multipliées pour saluer ce dispositif qui tente d'enrayer la crise irlandaise.

Cette crise est née, bien sûr, de la crise internationale, mais elle a aussi et surtout été aggravée par l'explosion brutale de l'énorme bulle spéculative immobilière qui s'était formée dans ce pays. Pour autant, nous ne devons pas oublier qu'au cours des vingt années précédant la crise, l'Irlande a réalisé un effort considérable de développement qui l'a hissée au plus haut niveau de l'Union européenne.

La semaine dernière, le gouvernement irlandais a présenté un plan de redressement budgétaire d'une durée de quatre ans qui porte sur 15 milliards d'euros et tend à réduire le déficit de 6 milliards d'euros pour l'année 2011. Au regard du budget irlandais et de la taille de ce pays, l'effort engagé par le peuple irlandais est considérable.

Nous ne pouvons que saluer le courage et la volonté avec lequel le gouvernement irlandais fait face à cette crise, alors que les banques sont elles-mêmes dans une situation très difficile.

Madame la ministre, pourriez-vous tracer les lignes de ce plan et nous faire part des décisions prises ce week-end à Dublin ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le député, vous l'avez indiqué, la crise irlandaise est sérieuse et les ministres de l'économie et des finances de l'Union européenne ont approuvé, dimanche en fin de soirée, un plan d'assistance à l'Irlande de 85 milliards d'euros.

Quels en sont les emplois ? Dix milliards d'euros devront servir à recapitaliser le système bancaire, véritable origine de la difficulté dans laquelle se trouve ce pays.

M. Christian Eckert. Encore !

Mme Christine Lagarde, *ministre*. Vingt-cinq milliards seront mis en réserve et cinquante autres milliards seront destinés à soutenir l'Irlande dans ce chemin de redressement des finances publiques (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) qui est la contrepartie des engagements pris par l'ensemble des Européens, à concurrence de 44,5 milliards d'euros ; par le Fonds monétaire international, pour 22,5 milliards d'euros ; et par l'Irlande elle-même, pour 17 milliards d'euros. Il s'agit donc d'un cofinancement et d'emplois ciblés, en contrepartie desquels l'Irlande s'astreint d'une part à un programme de restructuration de son secteur bancaire,...

M. Patrick Lemasle. Vous arrosez le sable !

Mme Christine Lagarde, *ministre*. ...d'autre part à des mesures budgétaires très rigoureuses...

M. Maxime Gremetz. L'austérité, toujours l'austérité !

Mme Christine Lagarde, *ministre*. ...qui l'amènent à revenir sous la barre des 3 % de déficit en 2015. Tout autre objectif, plus rapproché, n'aurait pas été crédible du point de vue de la soutenabilité de la dette de ce pays.

Par ailleurs, les ministres de l'économie et des finances de l'Union européenne ont également approuvé, dimanche soir, un mécanisme permanent de résolution de crise. C'est une étape fondamentale pour assurer la pérennité du Fonds de stabilité mis en place, dans l'urgence, à l'occasion de la crise grecque. Ce mécanisme

permanent est l'affirmation de la solidarité européenne pour faire front et pour défendre chacun des États de la zone euro qui serait mis en difficulté. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Marc Joulaud](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2725

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2010